



11 juillet 2017

Les Amis de la rivière Gatineau (ARG) est une organisation de bénévoles sans but lucratif qui œuvre à protéger et améliorer la qualité de l'eau de la Gatineau pour le bénéfice de ses usagers présents et futurs. L'ARG surveille et test la qualité de l'eau de la rivière Gatineau pour servir le publique avec l'appui des municipalités de La Pêche, Cantley et Chelsea, ainsi que quelques clubs et associations qui utilisent la rivière pour des fins de récréation. Les plus de 250 membres de l'ARG résidents de ces mêmes communautés sont impliqués dans la promotion d'une rivière Gatineau propre et saine.

Nous vous remercions pour l'opportunité une fois de plus de fournir de l'information utile dans ce processus qui nous importe tous. Les amendements proposés au plan d'aménagement et de développement du MRC auront des impacts potentiels sur la qualité de l'environnement et en particulier sur la rivière Gatineau. Considérant notre expérience en surveillance de la qualité de l'eau depuis plus de 16 ans, nous sommes conscients que la Gatineau est une ressource précieuse et que tous développements d'ampleur significative, tel que ceux proposés par le Mont-Cascades, ont le potentiel de faire pression sur le milieu aquatique et la qualité de l'eau. Il est entendu que le développement d'habitations et de centres récréatifs se produiront dans le secteur Mont-Cascades au courant des prochaines années. Une approche de développement durable à ce moment dans le processus pourrait avoir le double bénéfice de développer des habitations et des centres récréatifs au sein de leur communauté tout en réduisant les impacts nuisibles sur la santé à long terme de la rivière Gatineau. L'ARG se tourne vers la MRC et sa gouvernance municipale pour fournir le leadership pour un développement durable le long des berges de la Gatineau. Nous voudrions tirer votre attention sur des sujets particulièrement sensibles aux yeux de l'ARG et de ses membres :

- Les eaux usées de domiciles et de commerces, ainsi que les écoulements du parc aquatique;
- Les fortes précipitations lors de tempêtes (causant des ruissèlements sédimentaires dus à la déforestation pour les habitations et pentes de ski, ainsi que des écoulements de produits chimiques et de fertilisants dans la rivière);
- Le développement des berges (causant une perte de zones riveraines intactes);
- L'accès accru aux embarcations et plus de bateaux sur la rivière (avec impacts sur la faune, la stabilité des rives, plus d'espèces invasives et la sécurité de participants, jeunes ainsi que plus âgés, dans des programmes sportifs non-motorisés dans le secteur Cascades).

Il y a d'autres sujets sensibles que l'ARG ne discutera pas ici, tel que la pollution lumineuse et le bruit causé par le centre de ski. Par contre nous croyons que ceux-ci doivent être considérés dans la proposition du MRC.

Comme pour toutes installations de traitements des eaux usées près de la rivière Gatineau, les écoulements issus d'une nouvelle installation se retrouveront dans la rivière, en plus du nombre grandissant d'habitations et de commerces qui font pareil. La capacité de la rivière à absorber toutes ces sources d'eaux usées sans d'impact néfaste sur la qualité de l'eau n'est pas encore connue. De plus, il n'y toujours pas d'effort en place pour répertorier le nombre, le volume ou la qualité des écoulements de tous les déversements permis dans la rivière. À ce jour, personne ne sait combien d'eaux usées ou septiques se retrouvent dans la rivière Gatineau, ni quelle est sa tolérance à une augmentation.

C'est à cause de cette incertitude que toute installation pour desservir les eaux usées dans la proposition du Mont-Cascades doit être bâtie aux plus hauts standards, tel que le système de traitements des eaux usées sur la route Hudson de Chelsea. Si possible elle devrait aussi traiter les produits pharmaceutiques et autres substances organiques.

Il y aura sans doute pour ceux qui habitent dans le secteur proposé pour le développement un grand désir d'avoir accès à la rivière pour faire du bateau et des sports motorisés. Nous félicitons le plan de la MRC que celui-ci ne permette pas la construction d'une marina au Mont-Cascades. Il est aussi encourageant d'entendre du promoteur qu'aucune location d'embarcations personnelles ne sera permises. Par contre, s'il y a une rampe d'accès, ceci amènera des gens à faire du bateau non seulement du développement lui-même, mais de toute la vallée de la Gatineau, incluant de Hull et d'Ottawa. Le résultat sera plus de pollution (essence, huile, espèces invasives tel que la moule zébrée) et une érosion accrue des berges.

Tout secteur avec un réseau routier qui grandit et une réduction de sa forêt porte un risque croissant de ruissèlement important à la fonte des neiges et par fortes précipitations. Pour mitiger les risques associés à cet apport en eau, les aménagements devraient considérer des bassins de rétention, des étangs et autres zones de d'absorption.

Le défrichement requis pour le développement d'une ou plus de piste de ski sur le versant ouest de la montagne augmentera de façon dramatique le risque de ruissèlement important vers la rivière. De plus, si des additifs chimiques sont ajoutés pour faciliter la production de neige, les impacts sur la vie aquatique seront d'autant plus néfastes. L'aménagement d'une zone forestière entre les habitations sur la montagne et la rivière pourrait mitiger ces effets. Cette zone de conservation protégerait la rivière et aiderait la nouvelle communauté à se définir comme un développement conscient de son environnement et de la rivière.

Pour le promoteur, M. Hunter, il y a ici une opportunité de créer une communauté fière de son développement écologique et qui attirerait des gens qui veulent vivre dans un environnement qui protège la beauté de la nature qui les entoure. Il revient au MRC d'établir des critères de développement sur son territoire qui rencontrent et dépassent les normes environnementales pour que la rivière Gatineau continue d'être le joyau qui attire les résidents et les touristes dans la région.

Stephen Ferguson, Patrick Henry, Alain Piche, Ronald Drever, et Paul Pestieau, au nom des Amis de la rivière Gatineau